



**PROCES-VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 27 AVRIL 2021
A 18H30**

L'an deux mille vingt et un, le vingt-sept avril, à 18h30 le Conseil Municipal de cette commune convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au FORUM à huis clos, sous la présidence de Monsieur Yves CAZORLA, Maire.

Étaient présents : Patrick PANNETIER, Manon CROUSIER, Jean-Claude MAGES, Jessica ABATE, Michel AGNEL, Patricia CHENEL, Florian REYROLLE, Myriam IGHIR Adjoints, Jocelyne MOSCATO, Bernard BOUGÉ, Claudine CHASTEL, Pascal LENTHERIC, Didier SEGALAT, Jean Luc CANILLOS, Frédéric BERNE, Jennifer CHAPUIS-FAURE, Mélina JOLI, Aimeric NAVEZ, Emilie CAPELLI, Cindy BONILLO, Jonathan MIGNÉ, Sophie BORNE, Marcel LOZZI, Carole TORRES, Philippe PECOUT, Maha OUTALEB, Jean-Pierre LAFFONT, Marie-Laure PETIOT, Conseillers Municipaux.

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Jean-Luc CANILLOS

VOTE A LA MAJORITÉ

Adoption du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 14 avril 2021

VOTE A LA MAJORITÉ

Désignation des 2 assesseurs : Mme Mélina JOLI et Mme Carole TORRES

Lors du débat du Dossier n° 1, 14 élus ont quitté la séance à 19h40 : M. Patrick PANNETIER, M. Jean-Claude MAGÈS, Mme Patricia CHENEL, M. Florian REYROLLE, M. Bernard BOUGÉ, Mme Claudine CHASTEL, M. Pascal LENTHERIC, M. Jonathan MIGNÉ, M. Marcel LOZZI, Mme Carole TORRES, M. Philippe PECOUT, Mme Maha OUTALEB, M. Jean-Pierre LAFFONT, Mme Marie-Laure PETIOT et 15 élus étaient présents au moment du vote.

En l'absence de Mme Carole TORRES qui a quitté la séance, les deux assesseurs désignés sont Mme Mélina JOLI et Mme Sophie BORNE.

Monsieur le Maire demande le vote à bulletin secret sans enveloppe pour éviter le contact papier en raison des mesures sanitaires, et indique à chaque élu qu'il doit écrire OUI, pour le maintien au poste d'adjoint ou NON, contre le maintien au poste d'adjoint, ou BLANC.

**DL-Point 1 AFFAIRES GÉNÉRALES – MAINTIEN OU NON AU POSTE
D'ADJOINT DE M. Patrick PANNETIER**

Rapporteur : M. le Maire

vote à bulletin secret

Votants : 15 Oui : 0 Non : 15 Blancs : 0

Monsieur Patrick PANNETIER n'est pas maintenu dans ses fonctions d'adjoint

**DL- Point 2 AFFAIRES GÉNÉRALES – MAINTIEN OU NON AU POSTE
D'ADJOINT DE M. Jean-Claude MAGÈS**

Rapporteur : M. le Maire

vote à bulletin secret

Votants : 15 Oui : 0 Non : 15 Blancs : 0

Monsieur J.C. MAGÈS n'est pas maintenu dans ses fonctions d'adjoint

**DL- Point 3 AFFAIRES GÉNÉRALES – MAINTIEN OU NON AU POSTE
D'ADJOINT DE Mme Patricia CHENEL**

Rapporteur : M. le Maire

vote à bulletin secret

Votants : 15 Oui : 0 Non : 15 Blancs : 0

Madame Patricia CHENEL n'est pas maintenu dans ses fonctions d'adjointe

**DL-Point 4 AFFAIRES GÉNÉRALES – MAINTIEN OU NON AU POSTE
D'ADJOINT DE M. Florian REYROLLE**

Rapporteur : M. le Maire

vote à bulletin secret

Votants : 15 Oui : 0 Non : 15 Blancs : 0

Monsieur Florian REYROLLE n'est pas maintenu dans ses fonctions d'adjoint

DÉCISIONS DU MAIRE EN SYNTHÈSE

. MP 2021-04-02 du 13 avril 2021 : Marché de fauchage des voies et chemins communaux avec EURL RIEU de 84200 CARPENTRAS pour un montant total annuel HT de 12.789,23€ et TTC de 15.347,14 € pour une durée d'un an, renouvelable 2 fois sans excéder 3 ans.

. DGS 2021-04-15 du 20 avril 2021 visa en Préfecture le 21/04/21 : Mise à disposition gratuite d'un algéco à MOBY PARC sur le site de la piscine.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h57.

Laudun-L'Ardoise, le 28 avril 2021

**Le Maire,
Yves CAZORLA**

